

Compte rendu de la visite de cantine du 24 mai 2019 et de la commission de menus du mercredi 29 mai 2019

Visite de cantine du 24 mai 2019

Le 24 mai 2019, les parents d'élèves élus de l'école Vivaldi ont été invités à assister aux services de cantine et à goûter le repas du jour en compagnie des enfants.

Ce jour, le menu était un repas à thème pirate.

Pour l'occasion et conformément à ce qui avait été annoncé à la dernière commission menus , les trois parents d'élèves élus sont venus déguisés en pirate ce qui a beaucoup plus aux enfants. Il est à noter que seuls les parents étaient déguisés et qu'aucune décoration n'avait été prévue.

Le service des maternelles :

Les petites et moyennes sections sont accueillies dans le centre de loisirs maternelles à l'intérieur même de l'école. Le 24 mai, ils étaient 56 à manger sur place avec trois Atsems, deux animateurs et deux dames de cantine.

Les enfants sont répartis sur les tables rondes. Seuls les enfants avec un PAI mangent sur des tables individuelles pour éviter un quelconque incident.

Les plats sont apportés dans la salle dans des caissons chauds. Les enfants de petite section sont aidés pour la coupe des aliments tandis que les enfants de moyenne section sont déjà plus autonomes et aide à débarrasser leurs couverts.

Le départ de la cantine se fait vers 13h00. Les enfants ont donc une heure pleine pour se restaurer.

Le service des élémentaires :

Le premier service comprend les CP et les CE1, le second les CE2, CM1 et CM2. Les enfants se placent comme ils le souhaitent à table.

Sur les deux services, quatre animateurs et trois dames de cantine étaient présents.

Deux poubelles sont à disposition, une qui part au compost et une autre avec le reste des déchets.

Le 24 mai, deux anniversaires étaient fêtés. Nous saluons l'initiative des animateurs qui ont entonné une chanson pour chacun des enfants.

Commission menus du 29 mai 2019

Début de la réunion à 14h00, dans la salle de la mairie de Saint Pathus

Présents :

- Mme FERNANDEZ : Responsable du service périscolaire de la Mairie
- Mr LAFARGUE : Nouveau directeur de la cuisine centrale d'API
- Mme GOURDELET : diététicienne, chargé de clientèle de la société API
- Mr SIQUARD : Directeur du centre de loisirs mercredi
- Mmes DOS SANTOS et MOUSSARD , parent élu de l'association La voix des Parents, C. Perrault
- Mme LOUPIAS Cécile, parent élu de l'association Bougeons pour les Enfants de Vivladi, A. Vivaldi

1- Retour d'API, des responsables de cantine, des enfants et des parents élus

Retour d'API :

Mr Lafargue informe que le livreur habituel pour Saint Pathus est en arrêt sur une longue période suite à un accident.

Il ajoute que la société API sort 7000 repas par jour.

Retour des responsables cantine :

Il a été rapporté sur les repas que le sucré/salé notamment sur le repas à thème pirate n'a pas été apprécié par les enfants. L'avis est donc partagé quant à la non reconduction de ce mélange.

Les jours de grève, il y a beaucoup de gâchis notamment en maternelle où les deux sandwiches servis sont bien trop importants. Mr Lafargue va essayer de trouver une solution pour proposer des portions individuelles.

Mme Fernandez rappelle que toutes les portions individuelles (sandwichs, yaourts, fruits et fromage) sont récupérées tous les deux jours par le secours Populaire de Meaux.

Retour des enfants :

Mr Siquard indique que les enfants s'étaient plaints dernièrement d'une baisse des proportions à disposition. Cette baisse est constatable lorsque 2 accompagnements sont proposés. Mr Lafargue indique qu'API avait plus de mal à calibrer les proportions de 2 accompagnements. Il s'engage à veiller à un réajustement lorsque deux accompagnements sont proposés.

Retour des parents élus :

Mme Moussard demande s'il existe un audit. Mme Fernandez nous répond que cela n'est pas nécessaire dans la mesure où les responsables de cantine des deux écoles respectives communiquent directement avec API.

Mme Loupias fait remonter le regret de l'association sur le manque de communication avec le personnel de cantine sur les repas à thème. En effet, les enfants ne devinent pas qu'il s'agit d'un repas à thème si on ne leur dit pas : pas de décoration, pas de déguisement et pas d'animation. Sur les thèmes récurrents, il serait peut-être envisageable de garder un stock de décoration pour animer un peu la salle de repas sur les deux écoles.

2- Choix des menus pour la prochaine période

Les menus ont été sélectionnés par l'ensemble des personnes présentes à cette réunion et selon un équilibre alimentaire sur la semaine y compris pour le goûter. Il est veillé à ce que du poisson soit servi au moins une fois par semaine.

Le principe retenu pour les vacances d'été : mêmes menus sur juillet et août. L'idée est que les enfants fréquentant le centre de loisirs en juillet ne le fréquenteront pas en août et inversement.

Les parents élus ont fait remarqué qu'il est regrettable que sur ces périodes estivales, les enfants ne puissent pas avoir accès à des desserts ou goûters glacés d'autant plus qu'API a confirmé pouvoir fournir. Il a donc été demandé à Mme Fernandez de se rapprocher de Mr le Maire pour voir si l'achat d'un congélateur pouvait être envisagé.

Prochaine commission : mercredi 19 Juin 2019 à 14h.